



Y a-t-il un moyen de se protéger contre des menaces ?

Par **Aurélie**, le **24/08/2010** à **01:55**

Bonjour,

Suite à une aventure avec un collègue qui était déjà en couple, sa copine l'a appris, et après m'avoir assailli de messages, j'ai fini par lui avouer la vérité. Depuis, des messages de menaces et insultes me sont envoyés régulièrement par les deux personnes. Ayant entre temps déménagé temporairement à l'étranger, ils n'ont pas pu mettre leurs menaces à exécution, mais m'ont promis de le faire à mon retour, date qui se rapproche. Ils connaissent mon adresse, et je sais qu'ils n'hésiteront pas à mettre leurs menaces à exécution car elle a déjà frappé une de nos collègues (pour cette même histoire, alors qu'elle n'avait rien à voir), et il a déjà fait de la prison pour coups et blessures. Il ne veut pas non plus que je réintègre mon emploi à mon retour, chose qui était pourtant prévue depuis avant mon départ, et qui ne dépend pas de lui puisqu'il n'est qu'un simple employé.

Je me suis renseignée auprès du CIDJ par mail, on m'a répondu que je pourrais porter plainte pour "injures et menaces réitérées". Cependant, porter plainte ne les empêcheront pas de venir me frapper, et lorsque, suite aux conseils du CIDJ, je leur ai parlé de porter plainte, ils m'ont d'ailleurs assuré que cela empirerait même. Et de toutes façons, je ne sais même pas si des messages via internet sont suffisants pour porter plainte, car ils ne m'ont rien fait concrètement pour le moment (à part me mettre les nerfs à rude épreuve depuis plus six mois...)

Mon amie qui s'est fait frapper n'avait pas voulu porter plainte à l'époque, mais elle m'a dit récemment que si je posais une main courante à mon retour, elle viendrait témoigner et m'appuyer. Mais concrètement, que va faire une main courante ?

Cette histoire est allée beaucoup trop loin, et je ne sais pas quoi faire pour calmer le jeu. J'ai l'impression que quoi que je fasse, ils viendront me frapper, et je me sens totalement impuissante face à cette histoire. Je suis très angoissée à propos de mon retour en France.

Si quelqu'un a un conseil je suis preneuse.

Merci d'avance à tous.

Cordialement

Par **fabienne034**, le **24/08/2010** à **07:55**

bonjour,rnrnvous choisissiez bien vos amants, j'espère au moins que c'était bien,rnrnmenaces par internet = menaces écritesrnrnfaites une copie et envoyez tout au procureur pour une médiation pénale ou une demande de surveillance de la part de la policernrnpour tout savoir sur la plainte au procureurrnrn<http://www.fbIs.net/recourspenaux1.htm>